

Le Prix Guy-Chartrand récompense la Régie de transport du Bas-Saint-Laurent

Rimouski, le 22 novembre 2024 – La Régie de transport du Bas-Saint-Laurent a reçu le coup de coeur du jury des Prix Guy-Chartrand, dans la catégorie *Développement et amélioration des services de transport collectif - volet général* pour son projet de constitution de la Régie de transport du Bas-Saint-Laurent.

Chaque année, le gala des Prix Guy-Chartrand honore les personnes et les organisations qui contribuent à améliorer l'offre de service en mobilité durable au Québec. C'est hier, au Musée national des beaux-arts du Québec, qu'a eu lieu la 20^e édition de ce prix remis par l'association Trajectoire Québec et nommé en l'honneur d'un défenseur des transports collectifs.

« C'est un honneur de recevoir le coup de coeur du jury des Prix Guy-Chartrand au nom des 7 MRC et des 96 municipalités impliquées dans la Régie de transport du Bas-Saint-Laurent. Notre Régie se distingue par l'ampleur du regroupement intermunicipal qui la compose et qui a à cœur de développer la mobilité durable en renforçant les services offerts et en les interconnectant entre eux. La Régie vient répondre aux besoins des citoyens et citoyennes tout en soutenant la vitalité du territoire. Elle détient un fort appui populaire, et la voici également récompensée du coup de coeur du jury des Prix Guy-Chartrand ; c'est une fierté collective. Je tiens à remercier l'ensemble des partenaires porteurs de ce projet et j'adresse toutes mes félicitations aux autres récipiendaires et aux finalistes. » – Louis-Marie Bastille, président de Régie de transport du Bas-Saint-Laurent, et maire de Saint-Modeste

« Le Bas-Saint-Laurent, comme la plupart des régions rurales, dispose de peu de moyens via les programmes réguliers du MTMD pour assurer des services de transport collectif adéquats à ses populations. En matière de mobilité durable, notre région part de loin. La Régie vise à doubler l'offre de transport collectif avec un accès universel et des tarifs abordables qui vont répondre aux besoins de plusieurs groupes, comme les personnes étudiantes, travailleuses et aînées. Pour accélérer cette transition, tout en respectant la capacité financière de nos populations, notre Régie demande au gouvernement d'autoriser une majoration de la taxe sur les carburants sur son territoire pour financer son offre de transport collectif. Nous espérons que le gouvernement prendra la mesure de la marque de reconnaissance reçue hier pour le leadership et la persévérance du Bas-Saint-Laurent et qu'il répondra positivement à la demande de notre région. » – Bruno Paradis, vice-président de la Régie de transport du Bas-Saint-Laurent, préfet de la MRC de La Mitis et maire de Price

La Régie de transport du Bas-Saint-Laurent

La Régie de transport du Bas-Saint-Laurent (RTBSL) a été constituée en janvier 2024 à l'initiative de 7 MRC du Bas-Saint-Laurent (Les Basques, La Matapédia, La Matanie, La Mitis, Rivière-du-Loup, Témiscouata et Rimouski-Neigette). Par ce regroupement, 96 municipalités mettent en commun leur compétence en transport collectif de personnes dans l'objectif d'accroître l'offre de transports durables à tarifs abordables et de bonifier l'offre de déplacement et d'accès aux services au Bas-Saint-Laurent.

Pour en savoir plus : <https://www.crdbsl.org/developpement-regional/transport-collectif.html>

- 30 -

Photo jointe : Dominic Villeneuve, membre du jury ; Mélodie Mondor, directrice générale du Collectif régional de développement du Bas-Saint-Laurent ; Bruno Paradis, vice-président de la Régie de transport du Bas-Saint-Laurent, préfet de la MRC de La Mitis et maire de Price ; Isaac et Ulysse, fils de Bruno Paradis ; et Philippe Cousineau Morin, conseiller municipal à la Ville de Rimouski et président de la Société des transports de Rimouski.

Source : Collectif régional de développement du Bas-Saint-Laurent

Pour informations :

Marion Van Staeyen

Responsable des communications

418 509-9934 - mvanstaeyen@crdbsl.org